



Communiqué de presse

Nupes – Saint-Brieuc Armor Agglomération

Le jeudi 30 juin 2022

La remise en cause du droit à l'avortement aux États-Unis marque **une étape inquiétante dans l'offensive menée par une minorité réactionnaire contre les libertés fondamentales**. Conséquence du mandat Trump, cette régression pourrait demain concerner l'accès à la contraception ou les droits des LGBTQIA+.

En France les moyens d'accès à l'IVG sont régulièrement attaqués par des politiques réactionnaires. En 2019, les subventions du planning familial ont baissé par exemple de 10 % en région AURA. Plus largement, la banalisation des idées d'extrême-droite, favorisée par la complaisance de certains médias et du gouvernement, nous impose de réagir pour protéger durablement les droits des femmes. **Les député.e.s NUPES à l'Assemblée proposeront de nouveau l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution. Elles et ils feront du combat pour l'égalité réelle et de la lutte contre toutes les formes de discrimination une priorité.**

Face à ceux qui voient dans le corps des femmes un territoire à conquérir, nous serons toujours solidaires avec celles qui défendent leur liberté de choisir. **Nous appelons à participer à la manifestation le 2 Juillet pour défendre le droit à l'avortement**, à Saint-Brieuc, à 11 heures Place Duguesclin, organisée par le planning familial 22.

Pour la NUPES Saint-Brieuc

